

Appel à cession foncière de l'ancienne Banque de France et de l'ancien magasin Devianne



La Ville de Roubaix lance un appel à cession foncière pour redonner vie à deux sites emblématiques du centre-ville : l'ancienne Banque de France, joyau du patrimoine roubaisien, et l'ancien magasin Devianne. Cette opération vise à faire émerger un projet ambitieux : il devra conjuguer valorisation du patrimoine et architecture contemporaine et participer à renforcer l'attractivité de la place de la Liberté, laquelle connaîtra un réaménagement complet dans les années à venir. **Les candidats ont jusqu'au 31 mars 2025 pour répondre.**

Le site « Banque de France »

Situé sur la place de la Liberté, l'annexe roubaisienne de la Banque de France, inaugurée en 1907, constitue un édifice architectural remarquable. Ce bâtiment atypique dispose d'immenses sous-sols accueillant les anciens coffres forts, un vaste espace au rez-de-chaussée dédié à l'accueil du public et, dans les étages, des appartements spacieux et lumineux, accessibles par un escalier monumental orné de marbre, boiseries et vitraux.

Dès la fin de son exploitation, en 2017, le bâtiment a été mis en vente par son propriétaire.

Le site « Devianne »

L'ancien magasin Devianne, situé à l'arrière de la Banque de France, est constitué d'une part d'un ancien hôtel particulier, malheureusement très abîmé, dont la façade se situe Grande Rue et, d'autre part, de ses parkings, accessibles depuis le Boulevard Gambetta.

À l'issue de la cessation d'activité, en 2010, le site a également été mis en vente par son propriétaire.

Un emplacement d'exception

Voisins immédiats du pôle de transports en commun, Eurotéléport, et situés à 20 minutes en métro de la gare TGV Lille Europe, ces deux biens disposent d'une implantation exceptionnelle à Roubaix et dans la métropole lilloise. La construction d'une nouvelle ligne de tramway entre Roubaix et Tourcoing à partir de 2030 renforcera encore l'attractivité de cet emplacement.

Un projet audacieux au service du rayonnement de la ville

Soucieux de la préservation du bâtiment de l'ancienne Banque de France et conscients des enjeux liés à la valorisation de terrains idéalement situés au cœur de Roubaix et de la métropole, la Ville et l'Établissement Public Foncier des Hauts-de-France ont signé en 2019 une convention d'opportunité visant l'acquisition des deux sites en attendant de trouver un acquéreur qui saura leur donner une nouvelle vie. La convention qui a permis l'acquisition effective des biens a fait l'objet d'un avenant en 2022 et arrive à échéance le 21 novembre 2025.

C'est dans ce cadre que la Ville de Roubaix lance un appel à cession avec charges en vue de la cession amiable des terrains concernés et de ses bâtiments, après mise en concurrence. **Elle attend des candidats qu'ils fassent émerger un projet architectural audacieux qui participe au rayonnement de la ville de Roubaix et de son centre-ville.**



L'appel à cession foncière concerne un ensemble de 4 855m² avec deux secteurs : le secteur A1 composé des terrains de l'ancienne Banque de France pour une surface de 2 630 m² ; le secteur A2 composé d'une partie des terrains de l'ancien magasin Devianne pour une surface de 2 495m².

Téléchargement des documents sur :

<https://www.ville-roubaix.fr/services-infos-pratiques/amenagements/appel-cession-fonciere-banque-de-france-devianne/>

Contact Presse

Nathalie Hausser - nhausser@ville-roubaix.fr
CS 70737 - 59066 Roubaix cedex 01